25 juin 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Comité Municipal de Laniel Inc. tenue selon la Loi, au bureau municipal de Laniel, situé au 2000, chemin Adrien-Denis, mercredi le 25 juin 2025 à 18 h 30, à laquelle :

Sont présents :
Christine Morin Serge Sayeur
Réal Champagne Alain Prévost

Formant quorum sous la présidence de : M. Marc Girard
Autre présence: Susie Trudel, directrice
Absence : Sylvain Denis

Notez que le conseil s'est réuni en caucus privé de 18 h 20 à 18 h 40

Informations :
M. Marc Girard souhaite la bienvenue à tous.

2025-06-057
Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h 40 et adoption de l'ordre du jour
Il est proposé par Christine Morin
Et résolu unanimement
Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé ;
Que l'article « affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Informations :
Période de questions de l'assistance
-bouées chandelle à la baie Dorval seraient à changer de place
-trou qui se fait régulièrement au-dessus d'un ponceau sur le chemin Dorval

Informations :
Demande verbale : permis émis
-Chris Englund, lac Kipawa, brûlage de branches
-Vincent Petrozza, Laniel, installation septique
-Vincent Petrozza, Laniel, résidence neuve
-Jeffrey Roynon, Baie Dorval, agrandissement de la résidence
-Wayne Wisman, Laniel, puits
-Gilles Demers, Laniel, extension permis abri bateau
-Luc Daigneault, chemin érablière, camp de trappe
-Sylvain Denis, Laniel, recouvrir galerie de béton avec du PVC

2025-06-058
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2025
Il est proposé par Réal Champagne
Et résolu unanimement
D'accepter le procès-verbal tel que présenté.

2025-06-059
Approbation des dépenses municipales
Il est proposé par Réal Champagne
Et résolu unanimement
D'accepter les dépenses municipales pour le mois de mai 2025 au montant de
25 684.75$

2025-06-060
Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces comptes sont disponibles au bureau municipal pour consultation.
Il est proposé par Serge Sayeur
Et résolu unanimement
De procéder à l'acceptation des comptes à payer totalisant 13 391.82$ pour la période du 1er au 25 juin 2025.
Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art.961).

Signé à Laniel, ce 27 juin 2025

_____
Susie Trudel, directrice générale

2025-06-061
Obligations d'adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux.
Considérant qu'une nouvelle loi fixe au 1er avril 2026 l'obligation pour les municipalités locales d'adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux.

Il est proposé par Christine Morin
Et résolu unanimement

Que le Comité Municipal de Laniel demande à la MRCT d'adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux pour Laniel.

2025-06-062

Considérant que la municipalité peut faire un règlement pour exiger, en cas de vétusté ou de délabrement d'un bâtiment, des travaux de réfection, de réparation ou d'entretien de ceux-ci;
Il est proposé par Réal Champagne
Et résolu unanimement
Que le Comité Municipal de Laniel demande à la MRCT d'adopter un règlement sur les bâtiments vétustes ou délabrés pour Laniel.
Qu'une taxe de 500$ soit imposée pour chaque propriété où l'on retrouve un bâtiment dont la valeur est dépréciée de plus de 40%, à cause de son état.
Que la municipalité se réserve le droit d'imposer cette taxe seulement après avoir émis un avis au propriétaire du bâtiment vétuste au délabré.

2025-06-063

Demande de déneigement, chemin du Huard, Baie Dorval
Considérant que 2 résidents ayant une propriété sur le chemin du Huard à la Baie Dorval vont démolir le petit chalet actuel et bâtir une résidence dans laquelle ils vont habiter de façon permanente;
Considérant que les travaux de construction vont débuter au mois d'août prochain et se poursuivre à l'automne et l'hiver 2025-2026;
Considérant que les propriétaires ont fait une demande au Comité Municipal de Laniel pour l'ouverture du chemin durant la période hivernale;
Il est proposé par Serge Sayeur
Et résolu unanimement
Qu'étant donné que pour ouvrir un chemin l'hiver, il doit y avoir une résidence habitée de façon permanente.
Que le conseil est d'accord pour faire l'ouverture du chemin du Huard pour la saison 2025-2026 et les suivantes, aussi longtemps que la résidence sera habitée de façon permanente.
Que les bacs de recyclage ou de déchet devront être mis sur le chemin Girard, le camion de collecte n'ira pas dans le chemin du Huard.

2025-06-064

Le conseil prend connaissance d'une correspondance reçue de la part de l'Écocentre de Fabre. Le directeur de l'écocentre nous rappelle l'importance de trier adéquatement les matières qui vont dans les gros conteneurs de 40 verges dans nos relais écocentre de Laniel et Baie Dorval.
Un tarif de 400$ la tonne sera chargée pour les conteneurs n'ayant pas eu un bon triage des matières. Quelques municipalités ont déjà reçu des pénalités de 7000$ et 5000$ pour un mauvais triage. Envoyer une Alerte au groupe Laniel à ce sujet et leur mentionner que les sacs non compostables ne doivent pas être mis dans le compost.

2025-06-065
Demande d'un pourvoyeur pour avoir des bouées avec limite de vitesse près de sa pourvoirie.
Le conseil refuge cette demande. La municipalité ne fait pas d'installation de bouée pour un privé.

Information
Intelligence artificielle (IA)
La directrice a suivi une formation le 13 mai dernier pour mieux comprendre tout ce que l'intelligence artificielle peut accomplir.
L'entreprise IA Global nous offre la possibilité d'avoir 5 assistants virtuels spécialement conçus pour les municipalités pour un montant mensuel de 50$.

2025-06-066
Considérant que l'entreprise IA Global nous offre la possibilité d'avoir 5 assistants virtuels pour un montant mensuel de 50$:
Considérant que cette technologie révolutionne l'accès aux informations virtuels :

Il est proposé par Alain Prévost
Et résolu unanimement
Que le conseil est d'accord pour faire un essai d'un an pour un montant annuel de 50$ avec l'entreprise IA Global à partir du mois d'octobre 2025.
Que le conseil laisse la directrice le soin de choisir ses 5 assistants qui l'aideront le mieux dans son travail.

Informations :
Résumé d'une rencontre Teams concernant l'intervention des pompiers à Laniel.
Laniel devra avoir un back up pour le village de Laniel (Témiscaming avec la RISIT) car selon le schéma de couverture de risque, tous les bâtiments qui se trouvent à l'intérieur d'un temps d'intervention de 44 minutes ou moins, la municipalité doit prendre la Brigade incendie la plus proche soit Lorrinville-Ville-Marie (RISIT).
Une entente suivra d'ici quelques semaines.

2025-06-067
Considérant que le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) débute en 2025;
Considérant que les priorités définies par la firme Maxxum pour l'an 1, est l'installation de ponceaux sur le chemin du ski et Vieux Chemin;
Considérant que le ministère des Transports paye 75% des dépenses;
Considérant que nous devons prendre un ingénieur civil pour les plans d'installation des ponceaux;
Il est proposé par Réal Champagne
Et résolu unanimement

Que pour l'an 1, le conseil considère que l'installation d'un ponceau sur le Vieux Chemin et l'enlèvement d'un autre ponceau seront les travaux qui seront réalisés en 2025 avec le PIIRL.
Que la partie payable par le CMLI sera admissible à une subvention du PADF à 75%.

Informations :
La directrice informe le conseil que Transport Barrette nous doit 2 voyages d'asphalte recyclé avec le rouleau compacteur, niveleuse et transport pour réparer la courbe dans la côte au début du chemin du ski et cela sans frais.
La directrice informe le conseil que Transport Barrette pourrait également nous fournir 2 voyages de vrai asphalte avec rouleau compacteur, niveleuse et transport pour un coût de 8000$. Le conseil décide d'y aller avec la première option.

2025-06-068
Ponceau à la Baie Dorval – chemin Dorval
Considérant qu'un trou se fait régulièrement à l'emplacement où il y a un ponceau sur le chemin Dorval;
Il est proposé par Serge Sayeur
Et résolu unanimement
Que les employés de la municipalité iront voir les travaux à effectuer.
Que si les travaux nécessitent une intervention immédiate, le conseil est d'accord pour faire les travaux et prendre l'argent dans notre voirie municipale.
Que si les travaux ne nécessitent pas une intervention immédiate, le conseil est d'accord pour attendre en septembre et de présenter une demande d'aide financière pour ces travaux.

Informations :
La directrice informe le conseil que le puits artésien est maintenant fonctionnel et que l'eau est potable à la suite des résultats d'analyse depuis la mi-juin.

Informations :
Un résident de la Baie McAdam a poussé le bois au dépotoir à bois de la Baie McAdam. Le conseil le remercie.

Informations :
Madame Carol Kruger qui a peint la murale dans le village, nous informe que la phase 1 de la murale aurait besoin d'être refait à neuf. La peinture s'écaille ou elle est très usée à certains endroits. Elle nous fait une offre pour refaire cette partie de la murale pour un montant de 30 000$.
Étant donné que notre budget ne nous permet pas d'effectuer ces travaux, nous allons vérifier pour avoir une aide financière pour l'an prochain ou dans 2 ans. Selon la directrice, la murale a quand même encore une très belle apparence.

2025-06-069
Considérant que nous avons reçu un rapport de visite préventive de nos installations en date du 22 mai dernier du Fonds d'assurance des municipalités du Québec;
Considérant que le conseiller Prévention des sinistres nous informe que nous devons faires des correctifs soit remplacer les panneaux électriques du bureau municipal et celui du garage, car certains modèles présentent des risques de sécurité importants;
Considérant que la directrice a vérifié avec d'autres municipalités du Témiscamingue et que plusieurs d'entre elles ont également dû changer leurs panneaux électriques;
Il est proposé par Christine Morin
Et résolu unanimement
De demander des soumissions pour le changement des panneaux.
D'effectuer les travaux avant le 25 août 2025 qui est la date d'échéance de la compagnie d'assurance.

Informations :
La directrice informe le conseil que le propriétaire qui a acheté un terrain commercial de la MRC en 2024 et qui avait 3 ans pour construire, a demandé à la MRC une extension du délai de construction. Faire une demande à la MRC pour qu'il nous avertisse de leur décision avant la signature.

Informations :
Suite à une plainte d'une résidente de la Baie Dorval concernant les odeurs nauséabondes des bacs d'un résident du secteur, le résident a été avisé et il va apporter les corrections.

Informations :
Période de questions de l'assistance :
-Questions en rapport avec l'ouverture hivernale du chemin du Huard

Informations :
Prochaine réunion : mercredi le 30 juillet 2025 à 18 h 30

2025-06-070
Levée de l'assemblée
Il est proposé par Alain Prévost
et résolu unanimement
De lever l'assemblée, il est 20 h 10

_____ _____
Marc Girard, président Susie Trudel, dg